



Près d'un emploi salarié champardennais sur deux dépend de centres de décision extérieurs à la région

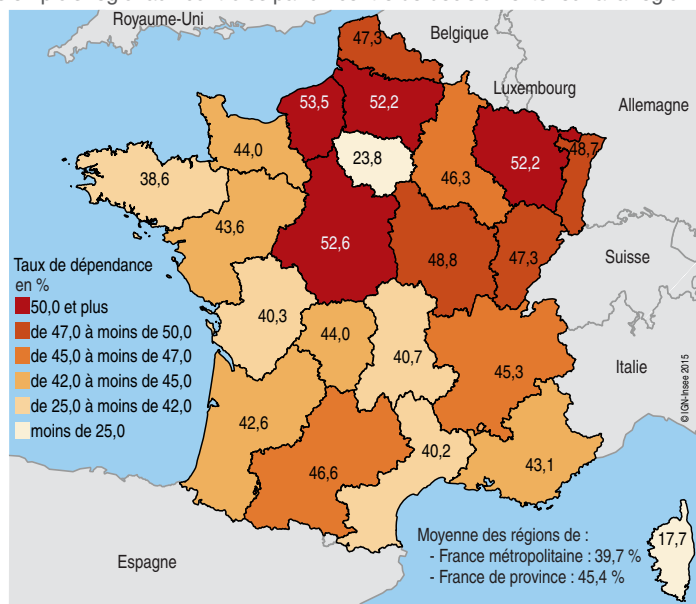
En Champagne-Ardenne, la part de l'emploi salarié marchand dépendant de centres de décision extérieurs à la région, français ou à l'étranger, est proche de celle de l'ensemble des régions de France de province. Un peu moins d'un emploi salarié sur deux dépend de centres de décision extérieurs à la région. Par rapport aux régions limitrophes de l'Île-de-France ou voisines comme la Lorraine, ou à l'Alsace, l'économie champardennaise apparaît comme la moins dépendante. L'ancrage historique de groupes régionaux et la présence importante d'établissements de petite taille constituant le tissu productif y contribuent. En Champagne-Ardenne, l'agriculture est le secteur le moins dépendant. Les industries agroalimentaires se distinguent aussi par leur faible taux de dépendance. En revanche, les salariés d'autres activités industrielles, comme la fabrication de matériels de transports ou les industries pharmaceutiques et chimiques, sont beaucoup plus dépendants de l'extérieur.

Marine Emorine, Coralie Ramaye, Insee

Axon' Cable, Cristal Union, Exel industries, La Fonte Ardennaise, Soufflet, Vivescia ou Vranken... autant de groupes (*définitions*) dont le centre de décision se situe dans la région. Avec l'ensemble des entreprises et établissements régionaux, ils structurent le paysage économique et capitaliste de la Champagne-Ardenne. Première région contributrice à la richesse nationale pour l'agriculture (8,2 % de la valeur ajoutée française du secteur en 2012), la Champagne-Ardenne est dotée d'une industrie très spécialisée, notamment dans les industries agroalimentaires, la métallurgie et les industries du textile, de l'habillement et du cuir. Le tertiaire marchand y est sous-représenté. Si la localisation régionale des centres de décision permet une plus grande maîtrise de l'impact des décisions pour le territoire, elle peut être aussi le signe d'une insuffisante attractivité du territoire, de difficultés à mobiliser des capitaux externes, à s'ouvrir sur d'autres marchés

1 La Champagne-Ardenne : une dépendance proche de celle de l'ensemble des régions de France de province

Part des emplois régionaux contrôlés par un centre de décision extérieur à la région en 2012



Lecture : En 2012, 46,3 % des salariés de Champagne-Ardenne sont contrôlés par un centre de décision extérieur à la région.
 Sources : Insee, Clap 2012, Lifi 2012

ou à favoriser la recherche et l'innovation. Accueillir en son sol des établissements dépendants de centres de décision extérieurs à la région, français ou à l'étranger, offre en effet des opportunités de diversification du tissu productif et de développement de l'emploi local. Toutefois, l'éloignement des centres de décision peut aussi être un facteur de fragilité, notamment en raison de stratégies pouvant entraîner des délocalisations.

Une dépendance champardennaise proche de celle de l'ensemble des régions de France de province

En 2012, le tissu productif marchand de Champagne-Ardenne se compose de 31 100 établissements au sein desquels 275 000 salariés exercent leur activité. Parmi eux, 127 400 travaillent dans un établissement dépendant d'un centre de décision extérieur à la région. Deux tiers de ces salariés sont contrôlés par des centres de décision français, principalement situés en Île-de-France (72,8 % d'entre eux). Le tiers restant est sous contrôle d'un groupe dont le centre de décision est localisé à l'étranger. Le taux de dépendance (*définitions*) de la région s'établit à 46,3 % (*figure 1*), soit un niveau proche de celui de l'ensemble des régions de France de province (45,4 %). La Champagne-Ardenne se distingue néanmoins par un taux de dépendance inférieur à ceux des régions limitrophes de l'Île-de-France, de l'Alsace (48,7 %) et de la Lorraine (52,2 %).

Un contrôle de l'étranger le plus faible des régions du nord-est

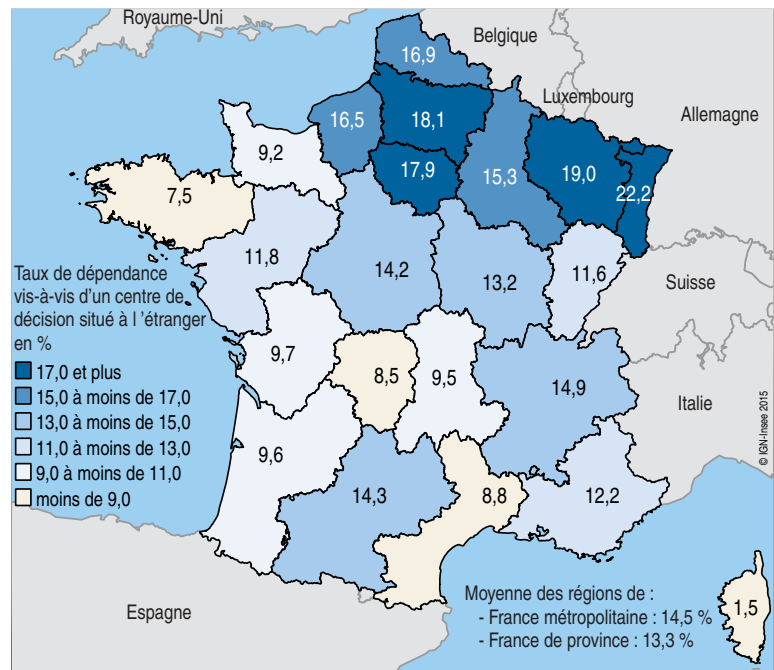
La dépendance vis-à-vis de l'étranger des établissements champardennais est légèrement supérieure à celle de l'ensemble des régions de France de province. Elle est toutefois la plus faible des régions du nord-est : 42 100 salariés de la région exercent leur activité dans l'un des 1 300 établissements rattachés à un groupe dont la tête se situe à l'étranger. La part des emplois contrôlés par un centre de décision situé à l'étranger s'élève ainsi à 15,3 % (*figure 2*). Elle atteint 22,2 % en Alsace, 19,0 % en Lorraine, 18,1 % en Picardie et 16,9 % en Nord - Pas-de-Calais.

Une dépendance élevée dans l'industrie, faible dans l'agriculture

L'industrie est le secteur le plus dépendant : 60,2 % des salariés champardennais sont contrôlés par un centre de décision extérieur, niveau proche de l'ensemble des régions de France de province (59,3 %) (*figure 3*). À l'inverse, l'agriculture est le secteur le moins dépendant de Champagne-Ardenne (5,4 %). Son taux de dépendance est bien moins élevé que celui de l'ensemble des régions de

2 La Champagne-Ardenne moins dépendante de l'étranger que les autres régions du nord-est

Part des emplois régionaux contrôlés par un centre de décision localisé à l'étranger en 2012



Lecture : En 2012, 15,3 % des salariés champardennais sont contrôlés par une tête de groupe localisée à l'étranger. Sources : Insee, Clap 2012, Lifi 2012

France de province (9,8 %). La culture de la vigne ou encore celle des céréales sont les principales activités agricoles de la région. Elles correspondent pour 86,6 % à des exploitations agricoles indépendantes et pour 9,3 % à des antennes de grandes entreprises ou groupes de l'agroalimentaire implantés localement. En revanche, dans les services marchands (commerce, transports, activités financières et d'assurance,...), près de la moitié des salariés champardennais (46,2 %) travaillent dans un établissement dépendant d'un centre de décision extérieur, majoritairement situé en France. Ce niveau est comparable à celui de l'ensemble des régions de France de province (44,7 %).

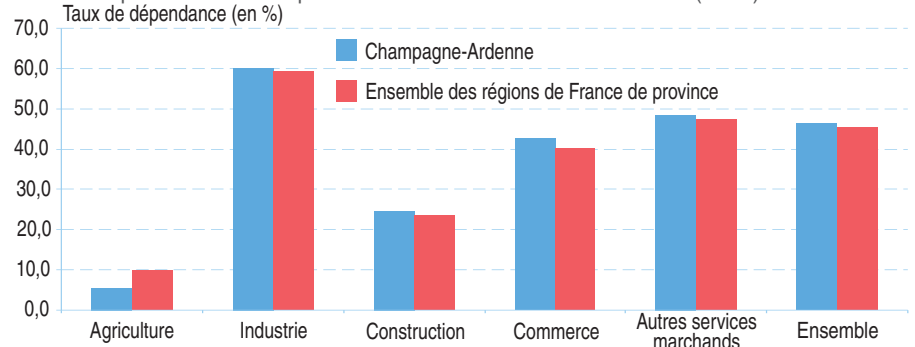
Structure et effet géographique jouent différemment sur la dépendance

Par rapport à l'ensemble des régions de France de province, la Champagne-Ardenne est relativement plus spécialisée

dans l'agriculture, les industries agroalimentaires et la métallurgie. Les services marchands y sont relativement moins développés. Par ailleurs, l'orientation de l'économie champardennaise plus importante vers des établissements de petite taille limiterait également son taux de dépendance. Les effectifs salariés des établissements de grande taille dépendent en effet davantage de centres de décision extérieurs : 69,9 % pour les structures de 50 salariés ou plus, contre 18,2 % pour celles de moins de 10 salariés. Hors effet géographique, la structure productive (en termes de secteur et de taille d'établissement) de l'économie champardennaise pèserait ainsi défavorablement sur le taux de dépendance régional (-1,6 point) (*encadré l'analyse structurelle-résiduelle*). À l'inverse, une fois éliminé cet effet structurel, l'effet géographique jouerait favorablement sur la dépendance (+2,5 points). Ainsi, pour la région, les effets structurels sont compensés par un

3 Un taux de dépendance plus faible dans l'agriculture et plus élevé dans l'industrie

Taux de dépendance des emplois selon l'activité des établissements (en %)



Sources : Insee, Clap 2012, Lifi 2012

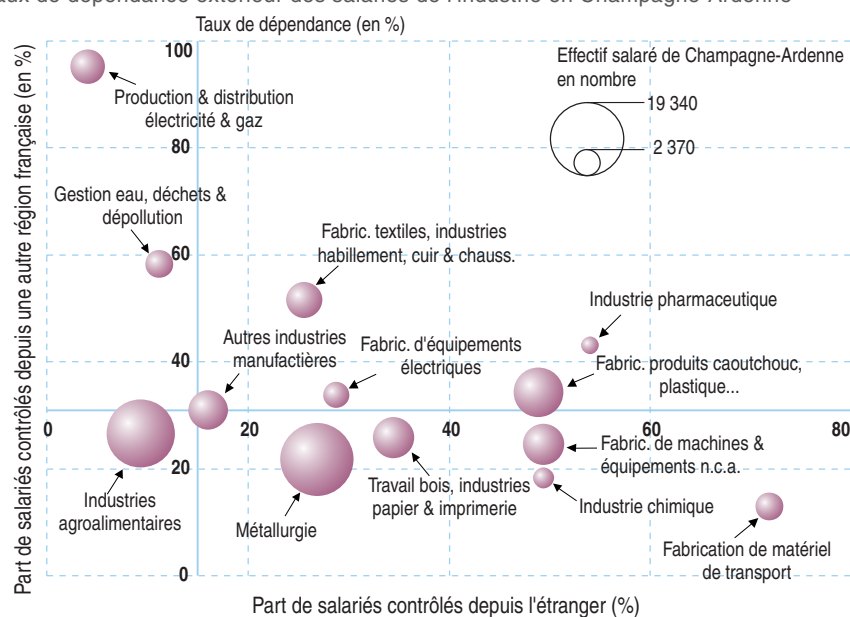
effet géographique, notamment lié à son positionnement à proximité de lieux de contrôle économique et à d'autres spécificités locales.

Une dépendance très variable selon les activités relevant de l'industrie

L'industrie champardennaise, qui concentre un tiers des salariés de la région, est le secteur le plus dépendant de centres de décision extérieurs. Dans les industries de l'électricité et du gaz, la quasi-totalité des salariés sont dépendants (99,4 %), en raison du large monopole des groupes nationaux (Électricité de France ou GDF Suez) (figure 4). La dépendance est également élevée dans les industries du textile, de l'habillement et du cuir : 77,2 % des salariés travaillent dans des établissements dont le centre de décision se situe hors de la région. Ils dépendent principalement de groupes (groupe Rocher, H51 ou Mauss Frères SA,...) et de grandes entreprises dont le centre décisionnel se situe en France (51,6 %) ou à l'étranger (25,6 %). De nombreuses activités de l'industrie dépendent fortement de centres de décision localisés à l'étranger. Dans la fabrication de matériels de transport, plus de sept salariés sur dix dépendent d'une tête de groupe étrangère (Cycleurope, Mefro Wheels, Yto,...). Les industries pharmaceutiques et chimiques, étroitement liées, ont également un taux de dépendance vis-à-vis de centres de décision étrangers proche de 50 %. En particulier, le groupe pharmaceutique anglo-espagnol Astrazeneca et le groupe pharmaceutique allemand Boehringer sont

4 Des salariés de l'industrie plus dépendants de centres de décision localisés à l'étranger

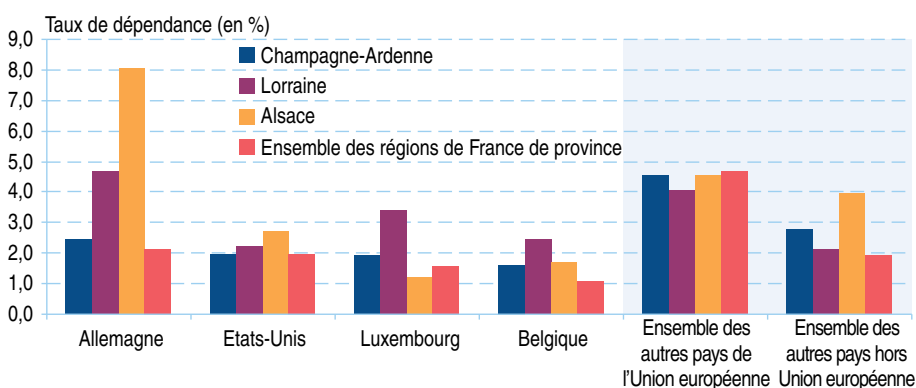
Taux de dépendance extérieur des salariés de l'industrie en Champagne-Ardenne



Note : Les axes se croisent aux taux de dépendance de l'ensemble des secteurs de la région.
 Champ : Ensemble des sous secteurs de l'industrie (selon la nomenclature NAF - A38) comptant plus de 1 000 salariés.
 Lecture : En 2012, 19 341 salariés champardennais travaillent dans le secteur de l'industrie métallurgique, 21,9 % d'entre eux sont sous contrôle français extérieur à la région et 26,8 % sous contrôle de centres de décision situés à l'étranger (contre 31,0 % et 15,3 % pour l'ensemble des salariés de la région).
 Sources : Insee, Clap 2012, Lifi 2012

5 L'Allemagne : premier pays étranger de contrôle des salariés champardennais

Taux de dépendance selon la localisation étrangère du centre de décision (en %)



Lecture : En 2012, 15,3 % des salariés champardennais sont contrôlés par un centre de décision situé à l'étranger. Les principaux pays d'implantation de ces centres de décision sont l'Allemagne et les États-Unis, qui contrôlent respectivement 2,5 % et 1,9 % des salariés champardennais.

Sources : Insee, Clap 2012, Lifi 2012

localisés à Reims.

À l'inverse, l'industrie métallurgique, caractéristique de la région, présente un taux de dépendance étrangère moindre (26,8 %), mais supérieur à celui de l'ensemble des secteurs de la région (15,3 %). Ce secteur reste cependant caractérisé par de nombreux établissements appartenant à des groupes régionaux (La Fonte Ardennaise, Ferry & Compagnie,...).

Les industries agroalimentaires se distinguent par un taux de dépendance (36,0 %) faible par rapport aux autres secteurs de l'industrie. En Champagne-Ardenne, l'ancrage régional de grands groupes céréaliers ou fabricants de sucre, comme Cristal Union, groupe Soufflet, Vivescia, ou de grands fabricants de champagne, comme Laurent Perrier, Nicolas Feuillatte, Vrankren, y contribue.

Un salarié champardennais sur dix dépend de centres de décision européens

En Champagne-Ardenne, comme pour l'ensemble des régions de France de province, l'Allemagne et les États-Unis constituent les premiers pays d'implantation des centres de décision étrangers. Dans la région, 2,5 % des salariés sont sous le contrôle de centres de décision localisés en Allemagne (figure 5), niveau supérieur à celui de l'ensemble des régions de France de province (2,1 %). La dépendance vis-à-vis de centres de décision allemands est nettement plus élevée en Alsace (8,0 % des salariés) ou en Lorraine (4,7 %), en raison de leur proximité géographique avec l'Allemagne. La Champagne-Ardenne, qui partage une frontière avec la Belgique et est proche du Luxembourg, est plus dépendante de ces pays (respectivement 1,6 % et 1,9 % des salariés en dépendent) que l'ensemble des régions de France de province (respectivement 1,1 % et 1,6 % des salariés). Néanmoins, elle l'est moins que la Lorraine pour laquelle 2,5 % et 3,4 % des salariés dépendent de centres de décision situés en Belgique et au Luxembourg. En 2012, ce sont 10,6 % des salariés champardennais qui sont dépendants de centres de décisions localisés dans un des 27 pays de l'Union européenne, contre 14,6 % en Lorraine et 15,5 % en Alsace (9,5 % pour l'ensemble des régions de France de Province). ■

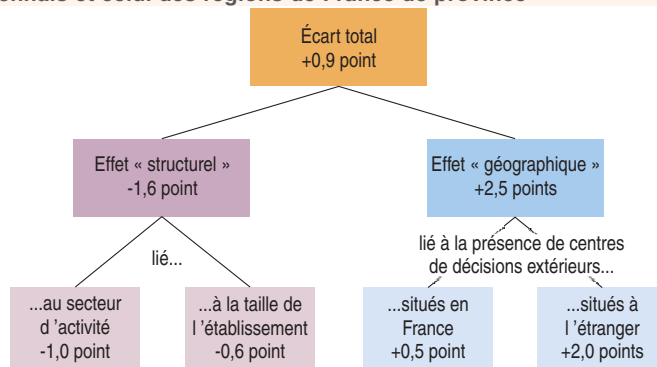
Cette étude est réalisée en partenariat avec le Conseil Économique, Social et Environnemental Régional (Ceser) de Champagne-Ardenne.

L'analyse structurelle-résiduelle

L'analyse structurelle-résiduelle permet de décomposer le taux observé de dépendance d'une région en une composante structurelle et une composante résiduelle. La composante structurelle ou taux attendu correspond au taux de dépendance que l'on obtiendrait dans la région si chaque croisement secteur d'activité et taille d'établissement enregistrait le même taux de dépendance que celui de l'ensemble des régions de France de province. La composante résiduelle est l'écart entre le taux observé et le taux attendu. Il s'agit d'un taux de dépendance corrigé des facteurs structurels. Il mesure l'effet géographique.

L'écart de 0,9 point entre le taux de dépendance observé en Champagne-Ardenne et celui de l'ensemble des régions de France de province se décompose en un effet structurel de -1,6 point et un effet géographique de +2,5 points. En conséquence, l'effet géographique tire la dépendance de la Champagne-Ardenne vers le haut. Cet effet géographique positif est aussi observable pour l'ensemble des régions du nord-est, dont la forte dépendance est liée à leur proximité avec l'Île-de-France ou avec l'étranger. Pour la Champagne-Ardenne, la proximité avec l'étranger contribuerait à élever son niveau de dépendance.

Décomposition de l'écart entre le taux de dépendance champardennais et celui des régions de France de province



Champ de l'étude

L'étude porte sur les effectifs salariés (hors administration et intérim) du système productif champardennais qui correspond aux 31 100 établissements du secteur marchand employant 275 000 salariés en 2012.

Sources

Les résultats sont issus de deux sources : le fichier **connaissance locale de l'appareil productif (Clap)** au 31 décembre 2012 et la **base de données sur les liaisons financières (Lifi)**. La source Clap permet de dénombrer et de localiser les établissements et les emplois salariés ainsi que les sièges sociaux. La source Lifi permet de connaître le contrôle éventuel d'une entreprise par un groupe et détermine ainsi le contour des groupes. La source Lifi permet également de déterminer la localisation de la société définie comme tête de groupe. À partir du millésime 2012, les données Lifi changent de nature et sont construites à partir des données administratives. Ce passage induit une rupture de série avec les données Lifi d'avant 2012.

Définitions

- **L'entreprise** est la plus petite combinaison d'unités légales qui constitue une unité organisationnelle de production de biens et de services jouissant d'une certaine autonomie de décision, notamment pour l'affectation des ses ressources courantes.
- **L'établissement** est une unité de production géographiquement individualisée, mais juridiquement dépendante de l'entreprise. Un établissement produit des biens ou des services : ce peut être une usine, une boulangerie, un magasin de vêtements, une des hôtels d'une chaîne hôtelière, la boutique d'un réparateur de matériel informatique, etc. L'établissement, unité de production, constitue le niveau le mieux adapté à une approche géographique de l'économie.
- **Un groupe de sociétés** est une entité économique formée par un ensemble de sociétés qui sont soit des sociétés contrôlées par une même société, soit cette société contrôlante. Contrôler une société, c'est avoir le pouvoir de nommer la majorité des dirigeants. Le contrôle d'une société A par une société B peut être direct (la société B est directement détentrice de la majorité des droits de vote au conseil d'administration de A) ou indirect (B a le contrôle de sociétés intermédiaires C, voire D, E, etc. à qui elle peut demander de voter d'une même façon au conseil d'administration de A, obtenant ainsi la majorité des droits). La définition statistique française actuellement en vigueur retient comme critère de contrôle pour définir les contours des groupes la majorité absolue des droits de vote.
- **Le centre de décision** correspond à la tête de groupe si l'établissement ou l'entreprise appartient à un groupe ou le siège social de l'entreprise dans les autres cas. Le centre de décision représente le sommet de la pyramide légale du groupe ou de l'entreprise. En particulier, la tête de groupe est l'entreprise non contrôlée directement ou indirectement par une autre entreprise et qui détient le contrôle des filiales du groupe. La nationalité du groupe est celle du pays où se prennent les décisions stratégiques du groupe ; dans un faible nombre de cas, elle peut ne pas correspondre au pays d'implantation de la tête de groupe (notamment dans le cas de holding financière, tête de groupe).
- **Le taux de dépendance** d'un territoire est la part des emplois contrôlés depuis l'extérieur de ce territoire parmi l'ensemble des emplois du territoire.

Insee Champagne-Ardenne

10 rue Édouard Mignot
CS 10048
51721 Reims Cedex

Directrice de la publication :

Laurence Bloch

Rédacteur en chef :

David Bates

ISSN 2416-8025

© Insee 2015

Pour en savoir plus

- Garçon N., Prévot P., « Centres de décision extérieurs : un équilibre entre autonomie et ouverture », *Insee Analyses Limousin n°14*, juin 2015
- Raffin C., « Deux emplois picto-charentais sur cinq dépendent de centres de décisions extérieurs à la région », *Insee Analyses Poitou-Charentes n°13*, avril 2015
- Rapport d'information du Sénat n°347 fait au nom de la mission commune d'information sur la notion de centre de décision économique et les conséquences qui s'attachent, en ce domaine, à l'attractivité du territoire national, par Christian Gaudin - 22 juin 2007

